

LE RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT



Le 1er décembre dernier, les adhérents d'Arbio Aquitaine, d'Interbio Limousin et de Croissance Bio Poitou-Charentes décidaient à l'unanimité, dans le cadre d'une assemblée générale extraordinaire commune, de fusionner pour constituer une structure unique au 1er janvier 2016. La naissance d'Interbio Aquitaine/Limousin/Poitou-Charentes - et probablement très bientôt d'Interbio Nouvelle Aquitaine - était donc entérinée avec un Conseil d'administration transitoire et un organigramme en ordre de marche. Je tiens bien entendu à remercier l'ensemble des adhérents et des Pouvoirs Publics pour leur confiance en ce nouveau projet, l'équipe de professionnels qui m'entourent pour leur implication et l'équipe administrative pour sa cohérence et sa motivation.

C'est un vrai challenge humain, administratif et économique que de redessiner les contours d'une région, d'une organisation professionnelle mais aussi et surtout du développement de notre filière. La situation de l'agriculture biologique, des acteurs, de sa structuration et de sa gouvernance étaient relativement hétérogène dans nos trois ex-territoires. Les échanges et l'écoute doivent continuer à être de mise pour optimiser notre compréhension des uns et des autres et faire incuber les ingrédients d'une nouvelle dynamique au service du développement de notre filière.

192 organisations membres, dont nous sommes l'expression, nous accompagnent aujourd'hui. Je remercie de tout cœur celles qui nous ont rejoint depuis le début de l'année et tout particulièrement la Fédération Régionale de l'Agriculture Biologique qui est venu renforcer

notre collègue « producteurs » aux côtés des Chambres d'Agriculture et du Syndicat des Vignerons Bio notamment. Je remercie également l'ensemble des coopératives et transformateurs de l'ex-Poitou-Charentes pour nous avoir rejoint et ainsi optimiser l'équilibre territorial de notre organisation. A ce jour, nous constituons tous ensemble le plus important espace interprofessionnel bio en France d'envergure régionale. Il nous appartient de le faire vivre tout en respectant la place et les missions de chacun pour que tous, entre Bordeaux, Limoges et Poitiers puissent s'y retrouver et s'y identifier.

A cet effet, plusieurs objectifs sont à poursuivre pour Interbio ALPC:

- Appuyer l'approche interprofessionnelle de la structuration des filières entre les acteurs du nouveau territoire ;
- Assurer une promotion ALPC des produits bio, notamment sur les salons professionnels, les outils de communication et en restauration collective ;
- Optimiser les outils existants sur la nouvelle grande région ;
- Maintenir une représentation bio régionale forte.

Le challenge est important : avec une progression de 19,6 % des surfaces bio en 2015 sur ALPC pour atteindre 167 000 ha (soit 4,40 % de surfaces bio dans la SAU régionale), il faut s'atteler à organiser les filières au mieux

pour maintenir collectivement le revenu des producteurs bio au nombre désormais supérieur à 4 200 sur notre nouvelle région.

L'activité économique de la filière s'est également largement renforcée pour dépasser les 600 millions d'euros. En conséquence, parmi les sujets principaux sur lesquels nous avons concentré une partie importante de notre action au cours du premier semestre, retenons :

- La réunion des premières commissions interprofessionnelles par filière avec la mise en place de plans d'actions et de récoltes de données ;
- De nombreuses rencontres avec les Pouvoirs Publics et les opérateurs économiques pour présenter le nouveau dispositif interprofessionnel ;
- L'élargissement de notre stand à la Biofach et au salon régional de l'agriculture à l'échelle d'ALPC, ainsi que du label Territoire BIO Engagé ;
- Le lancement des travaux de construction d'un nouveau Plan Ambition Bio ALPC horizon 2020 avec la Chambre Régionale d'agriculture et la Fédération Régionale de l'agriculture biologique.

Mais, des difficultés immédiates sont également à traiter. La plus importante est incontestablement l'enveloppe régionale d'aide à la conversion et au maintien. Contrairement aux annonces de 2015, les réserves financières manquent pour assurer une gestion équilibrée du développement et de l'accompagnement. Un courrier commun (Interbio, FRAB, Chambre Régionale, Coop de France) a été rédigé à l'attention du Préfet pour alerter sur cet état de fait. Le prochain comité régional bio à la fin du mois va être de ce point de vue un rendez-vous important. Vous le voyez, les chantiers ouverts sont nombreux et nous allons bien entendu nous attacher à les mener avec professionnalisme, enthousiasme et détermination.

Enfin, je tenais à terminer mon rapport moral en saluant une grande dame. En quittant son poste de directrice de l'Agence Bio, Elisabeth Mercier mérite notre profonde gratitude pour son énergie et son implication pleine et entière à défendre, soutenir et faire rayonner l'agriculture biologique en France. Je veux la saluer et la remercier très chaleureusement pour son action.

Merci encore une fois à vous tous pour votre confiance, merci à l'équipe qui m'entoure et à l'ensemble des membres du conseil d'administration pour votre dynamisme et votre esprit d'ouverture.

Soyons à la hauteur de ce nouveau défi, j'ai pleinement confiance en notre capacité collective pour développer une « BIO » Nouvelle Aquitaine !

Philippe Lassalle Saint-Jean,
Président d'Interbio Aquitaine/Limousin/
Poitou-Charentes

